

Outlook

[Brouillon] Infolettre du CTSP de Montréal

De : Comité territorial sur les services pharmaceutiques (CTSP) de Montréal

Brouillon enregistré - Mar 2026



Assemblée générale annuelle du CTSP de Montréal

Notre assemblée générale arrive à grands pas, et c'est le moment de nous rassembler pour témoigner de l'avancement des activités et des projets en cours.

Le Comité territorial sur les services pharmaceutiques (CTSP) de Montréal a le plaisir de vous inviter à son Assemblée générale annuelle qui se tiendra **le jeudi 21 mai de 18h00 à 20h00** en réunion virtuelle via la Plateforme Teams. Le lien Teams sera transmis une semaine avant la rencontre.

Cette année nous aborderons le sujet suivant : « Qualité des soins: recommandations, parcours de soins, Cadre de références MAVO, et ATIVAD ». Pour en connaître davantage, rejoignez-nous à 18h00 !

Voici le lien pour vous inscrire : [Inscription à l'Assemblée générale annuelle du CTSP de Montréal – remplir le formulaire](#)

Élargissement de la gratuité du vaccin contre le zona

Mise en contexte : depuis le 2 février 2026, les personnes âgées de 71-74 ans sont admissibles à recevoir gratuitement le vaccin contre le zona. Ceci représente une nouvelle catégorie éligible à la gratuité pour ce vaccin, qui se rajoute aux catégories déjà existantes comme indiqué par le PIQ.

Pour plus d'informations, svp voir la communication de l'AQPP qui suit ci bas :

À titre de rappel, le service Clic Santé se nomme dorénavant « **Vaccination contre le zona — clientèles ciblées** ». Ses paramètres de description du service et de questions filtres ont été ajustés automatiquement. Vous devez procéder **manuellement** à la modification du service « Vaccin contre le zona — clientèles **NON ciblées** » afin d'y intégrer les nouveaux ajustements du PIQ.

Voici le message à afficher sur Clic Santé :

Pour les clientèles non ciblées :

- Le vaccin contre le zona est recommandé aux personnes âgées de 50 à **70 ans**.
- Le vaccin contre le zona est autorisé aux personnes âgées de 18 à 49 ans présentant des conditions médicales chroniques augmentant leur risque de zona ou de ses complications.

Ces personnes peuvent prendre rendez-vous pour recevoir le vaccin contre le zona. Toutefois, des frais s'appliqueront.

Particularités liées à la vaccination

- Pour maximiser le nombre de patients vaccinés, Santé Québec vous demande de recommander un **intervalle de 10 à 12 mois** avant l'administration de la seconde dose.
- Pour les **patients immunosupprimés**, ainsi que dans d'autres situations selon votre jugement clinique, un **intervalle plus court de deux mois** demeure approprié.
- La vaccination contre le zona est possible tout au long de l'année. Il ne s'agit pas d'un vaccin saisonnier.

Les grossistes se réapprovisionnent régulièrement auprès du dépôt provincial, selon les doses disponibles dans le cadre du PQI. Si leurs stocks s'écoulent rapidement, il est recommandé de vérifier directement auprès de votre grossiste les délais prévus pour le prochain réapprovisionnement.

Date limite pour mettre à jour ses formations continues sur le site de Maestro

Mettre à jour son portfolio sur Maestro

La date limite pour soumettre ses formations continues sur le site Maestro approche à grands pas, le 31 mars 2026 marque la fin du cycle obligatoire. Assurez-vous que les 40 heures de formation continue obligatoire (dont 3 heures de formation OPQ si on pratique auprès du public) et les 3 types de formations requises sont complets.

Cordialement,

Équipe CTSP



CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Hôpital Notre-Dame, Pavillon Deschamps
Montréal (Québec) H2L 4M1
Télécopieur. (514) 760-1078

[\[06_ctsp@ssss.gouv.qc.ca\]](mailto:06_ctsp@ssss.gouv.qc.ca)06_ctsp@ssss.gouv.qc.ca

<https://ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/propos/comites-et-conseils/ctsp>